

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE MAGA

COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIA

4609/19/BAG/C-MAGA

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

MAGA COUNCIL

TENDERS BOARD INTER OF  
CONTRACTING AUTHORITY

SECRETARIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 004 /2019/AONO/C-MAGA/DREN/DDMD/CIPM-BEC  
DU 22/3 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES  
DE L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DU DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION  
DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement: Dotation Générale de la Décentralisation 2019

LOT N°1: EP de MAG-OUDI

LOT N°2: EP de PINFOUNG

Montant prévisionnel par lot 9 000 000

Délai d'exécution : 90 jours

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs d'une salle de classe dans certaines Ecoles Primaires de l'Arrondissement de Maga, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la commune de MAGA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires **par lot**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

5. L'AONO est subdivisé en deux lots

Lot1 : construction d'une salle de classe à l'EP de MAG-OUDI

**Lot2 : construction d'une salle de classe à l'EP de PINFOUNG**

**6. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

**Lot1: 9 000 000** (neuf million)

**Lot2: 9 000 000** (neuf million)

**Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

**7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation 2019 sur les lignes d'imputations n° : **2222 426**

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de **180 000 (cent quatre vingt mille) francs Cfa** par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de maga Cellule d'Appui au lancement des offres **BP. 002 Maga, Tél : 661 40 34 79/690 79 81 00**, dès publication du présent avis.

**10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Maga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de MAGA.

**11. Remise des Offres pour chaque lot**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de maga, au plus tard le **22/4** 2019, date limite de réception des offres à **14** heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 004 /2019/AONO/C-MAGA/DREN/DDMD/CIPM-BEC**  
**DU 22/31 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX**  
**DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES**  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DU DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION**  
**DE L'EXTRÊME-NORD.**

LOT N° \_\_\_\_\_ (éventuellement désignation et lieu)

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**12. Recevabilité des offres pour chaque lot**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/4/2019 à 15h heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de Maga dans le bureau du Président de la dite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **14.1- Critères éliminatoires**

##### **14.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

##### **14.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf (29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

##### **14.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### **14.2 : Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

### **15. Attribution**

Le maire de la commune de Maga, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et

Pour le présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lots

**16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de Maga BP. 002 Maga, Tél : 661 40 34 79/690 79 81 00.

Maga le

22/3/19

Le Maire de la commune de  
Maga  
(Autorité Contractante)

**COPIES:**

- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM-CM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)
- MAITRE D'OUVRAGE. (Pour information)

